RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt-et-un novembre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 26

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Fréderic Hucheloup, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand, Mme Valérie Sidot-Courtois, M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Omar N'Dior, M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie, M. Philippe Ferret, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

Ont donné procuration : 8

Mme Elodie Simoes à M. Damien Metzlé, M. Michel Bucheton à M. Pierre Testu, Mme Dominique Busigny à Mme Christiane Lasconjarias, Mme Valérie Pécresse à M. Pascal Thévenot, M. Michaël Janot à Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Alexandre Richefort à M. Marouen Touibi, M. Franck Thiébaux à Mme Christine Decool, M. Pierre-François Brisabois à M. Philippe Ferret.

Absent non représenté : 1

M. Amroze Adjuward.

Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledanseur

Délibération n° DEL-24-11-27-04

Objet : Modification du tableau des emplois.

Pour toute correspondance :
M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex
Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr
www.velizy-villacoublay.fr

Délibération n° DEL-24-11-27-04

Objet : Modification du tableau des emplois.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment les articles L313-1,

VU la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34,

VU sa délibération n° 24-09-25/07 en date du 25 septembre 2024 relative à la modification du tableau des emplois,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial réuni en séance le 21 novembre 2024,

VU l'état du personnel annexé à la présente délibération,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Ressources réunie en séance le 18 novembre 2024,

CONSIDÉRANT le tableau des emplois permanents adopté par sa délibération n° 24-09-25/07 en date du 25 septembre 2024 susvisée,

CONSIDÉRANT qu'il convient de transformer les emplois suivants :

Délibération n° DEL-24-11-27-04

Objet : Modification du tableau des emplois.

En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB	Motif de la création/suppression	En date du	Création d'emploi	Fonction	NB
01/12/2024	Adjoint d'animation à temps complet	Animateur référent handicap	1	Evolution des missions du référent handicap vers des missions allouées à un éducateur spécialisé afin d'accompagner l'insertion scolaire et péri-extrascolaire des enfants en difficulté, qu'ils soient handicapés, inadaptés ou en voie d'inadaptation, en collaboration avec leur famille et avec les acteurs éducatifs internes aux services municipaux et externes tels que l'éducation nationale.	01/12/2024	Assistant socio-éducatif à temps complet	Coordinateur éducatif des enfants à besoins particuliers	1
01/12/2024	Auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet	Éducateur de Jeunes Enfants - Référent de la micro-crèche Les P'tits Loups	1	Départ par mutation	01/12/2024	Educateur de Jeunes Enfants à temps complet	Éducateur de Jeunes Enfants - Référent de la micro-crèche Les P'tits Loups	1
01/12/2024	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet	Agent de courrier	1	Départ définitif de l'agent suivi d'une réorganisation du service permettant la répartition de ses missions compte tenu de la dématérialisation de la plupart des échanges avec les administrés				
01/01/2025	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à temps complet	Assistant direction de la Petite Enfance		Départ définitif de l'agent par mutation suivi d'un transfert de ses missions au Guichet Unique qui va gérer les inscriptions en crèche et le calcul du tarif horaire petite enfance				
01/01/2025	Puéricultrice à temps complet	Directeur crèche La Ruchette	1	Départ par mutation	01/01/2025	Infirmier en soins généraux à temps complet	Directeur crèche La Ruchette	1

Délibération n° DEL-24-11-27-04

Objet : Modification du tableau des emplois.

ENTENDU l'exposé de Mme Johanne Ledanseur, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 34 voix).

APPROUVE les suppressions et créations d'emplois présentées ci-dessus ainsi que l'état du personnel fixé au 1er décembre 2024, annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits sont prévus au budget de la Commune pour pourvoir à ces emplois.

Fait et délibéré en séance le 27 novembre 2024.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

MAIRIE DE VELIZY-VILLACOUBLAY (Les Yvelines)

Johanne Ledanseur
9ème Adjointe au Maire
Secrétaire de séance

MAIRIE DE VELIZY-VILLACOUBLAY (Les Yvelines)

Pascal Thévenot
Maire

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
078-217806405-20241127-DL24_1748H1-DE
Reçu en Préfecture le 03/12/2024